

APPEL À CANDIDATURES

La Section du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO est à la recherche d'un ou d'une spécialiste individuel(le) pour développer le contenu d'une plateforme d'informations sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation formelle et non formelle, dans le contexte de son programme sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation formelle et non formelle.

Les manifestations d'intérêt devront parvenir à l'UNESCO avant le 23 octobre 2018.

Contexte

L'éducation joue un rôle clé dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI). C'est pourquoi la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel fait référence à la « transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle », dans le cadre des mesures de sauvegarde (article 2.3). La Convention invite les États parties à « assurer la reconnaissance, le respect et la mise en valeur du patrimoine culturel immatériel dans la société » dans le cadre des programmes éducatifs (article 14).

Lors de la douzième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en décembre 2017, « la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation formelle et non formelle » a été retenue comme étant une **nouvelle priorité de financement** pour le Secrétariat. Ce programme contribuera directement à plusieurs objectifs du programme de développement durable à l'horizon 2030, et surtout l'ODD 4.

Dans le cadre de ce nouveau programme, le Siège de l'UNESCO mettra en place une plateforme d'informations sur l'intégration du patrimoine culturel immatériel à l'éducation formelle et non formelle. Cette plateforme d'informations sera un outil en ligne de consolidation des connaissances développées grâce à des initiatives et analyses de politiques dans les pays, et permettra ensuite que ces informations soient largement partagées aux niveaux national et international. Ce partage peut aider à établir une base collective de connaissances des leçons tirées et des bonnes pratiques, qui permettront de perfectionner et d'éclairer les initiatives futures.

À titre de référence, vous pouvez consulter d'autres plateformes d'informations en ligne de l'UNESCO :

https://www.gcedclearinghouse.org/ http://hivhealthclearinghouse.unesco.org/

Mission

Dans le contexte du programme sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation formelle et non formelle pour la mise en œuvre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, le ou la spécialiste individuel(le) développera le contenu d'une plateforme d'informations sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation formelle et non formelle. La plateforme s'intègrera au site internet de la Convention de 2003 (https://ich.unesco.org) en s'appuyant sur son système existant de gestion des connaissances, et comprendra une page d'accueil et plusieurs sous-pages, comme indiqué par les termes ci-dessous. Toutes les tâches doivent être effectuées en étroite collaboration avec la Section du patrimoine culturel immatériel.

Plus spécifiquement, le ou la spécialiste individuel(le) devra développer le contenu suivant pour la plateforme d'informations:

- 1.1 Page d'accueil: Rédiger une brève introduction de la plateforme d'informations (1 à 2 paragraphes). Participer à l'élaboration du scénario et du concept d'un court-métrage présentant la nouvelle priorité du programme « Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans l'éducation formelle et non formelle ». Cela impliquera de participer à plusieurs sessions de brainstorming ainsi que de fournir des commentaires et des retours sur les versions préliminaires du script/scénario.
- 1.2 **Page A Propos**: Préciser le contexte de la plateforme d'informations (plusieurs paragraphes). Préparer une section FAQ avec 5-6 questions basiques et des réponses courtes (1 paragraphe).
- 1.3 Page Projets: Rédiger des descriptions de projets (ou, dans certains cas, développer des descriptions existantes) pour les projets pertinents (minimum 15 projets). Dans les projets comportant des activités mixtes (renforcement des capacités et éducation, par exemple), la description doit comporter au moins un paragraphe pour mettre en évidence l'aspect pédagogique du projet. Assurer la coordination avec les bureaux hors Siège pour élargir les informations sur au moins cinq projets afin d'inclure des photos, des histoires, des témoignages, etc. Le ou la spécialiste est chargé(e) de suggérer les histoires/témoignages les plus intéressants à partager, collecter des informations et/ou mener des entretiens avec les parties prenantes pertinentes et préparer des histoires/témoignages dans un format adapté à la page Web du projet.
- 1.4 **Bibliothèque de ressources**: Préparer un modèle pour collecter des informations sur les ressources. Identifier au moins 15 ressources pour démarrer la bibliothèque et compléter les informations requises dans le modèle pour chacune des ressources identifiées. Les ressources peuvent inclure (sans s'y limiter): un enseignant/éducateur/ressources d'apprentissage (plans de cours, etc.), des vidéos, des publications pertinentes, des exemples de politiques et programmes pertinents, des sites Web, etc. Les ressources doivent être aussi équilibrées géographiquement que possible.
- 1.5 Tous les produits finaux doivent être livrés sous forme de versions éditées en anglais ou en français. Conformément à la stratégie globale de l'UNESCO en matière d'intégration de la dimension de genre, le ou la consultant(e) devra intégrer une perspective de genre dans toutes ses activités et appliquer les concepts de l'analyse et de l'intégration de la dimension de genre dans la mesure du possible.

Qualifications requises

Le candidat devra posséder les qualifications suivantes :

- Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) dans un domaine lié au patrimoine culturel immatériel (une qualification dans le domaine de l'éducation est également un atout).
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle pertinente dans un domaine lié au patrimoine culturel immatériel (l'expérience dans le domaine de l'éducation est également un atout).
- Excellentes capacités de rédaction et de communication en anglais et/ou français (la connaissance de l'espagnol est un atout).
- Expérience solide et avérée en lien avec la culture/le patrimoine à travers de la recherche, des projets, des expériences professionnelles ou des études.

Présentation des candidatures

Les candidats intéressés devront manifester leur intérêt pour la réalisation de cette mission en envoyant un dossier de candidature contenant :

- une brève lettre de motivation ;
- un exemplaire du curriculum vitæ du candidat ;
- une indication du montant de la rémunération attendue pour cette mission de consultant (taux journalier par nombre de jours ouvrés).

Les manifestations d'intérêt devront parvenir à l'UNESCO avant le 23 octobre 2018.

Veuillez adresser votre candidature à Mme Ashley Cunningham (ae.cunningham@unesco.org), Unité du renforcement des capacités et des politiques du patrimoine, Section du patrimoine culturel immatériel, avec copie à Mme Susanne Schnüttgen, Chef d'unité (s.schnuttgen@unesco.org).